

A propos de Nexans Maroc

Filiale du Groupe Nexans, depuis 1947, Nexans Maroc est le leader national du secteur du matériel électrique et demeure un des opérateurs les plus actifs en Afrique. Opérant dans les marchés d'infrastructure, de l'industrie et du bâtiment, NEXANS Maroc combine un savoir-faire et des compétences spécialisées dans différents domaines lui permettant de mettre en oeuvre une gamme de produits diversifiés et des solutions clés en main. La société dispose de deux sites de production. Le site de Casablanca regroupe les unités des transformateurs, des cellules moyenne tension et des postes préfabriqués. Celui de Mohammedia concentre les unités des câbles d'énergie, d'infrastructure, téléphoniques, automobiles et aéronautiques. Nexans Maroc emploie 800 personnes et est coté à la bourse des valeurs de Casablanca depuis 1983.

BILAN CONSOLIDE AU 30 JUIN 2013

En milliers de DH

En milliers de DH

A C T I F		Clôture 30/06/2013 Net	Clôture 31/12/2012 Net	Variation Juin./ 13 - Déc./ 12
I	* ACTIF IMMOBILISE	215 198	226 053	10 855
	* Ecart d'acquisition	-	-	-
	* Immobilisations incorporelles	1 398	1 488	90
	* Immobilisations corporelles	200 047	211 188	11 141
	* Immobilisations financières	13 753	13 377	376
	* Titres mis en équivalence	-	-	-
II	* ACTIF CIRCULANT	1 101 707	1 143 014	41 307
	* Stocks et en cours - nets	225 296	245 004	19 708
	* Clients et comptes rattachés - nets	693 711	721 902	28 191
	* Autres créances et comptes de régularisation	182 700	176 108	6 592
	* Valeurs mobilières de placement	-	-	-
III	* DISPONIBILITES	11 424	37 766	26 342
	Total de l'actif	1 328 329	1 406 833	78 504

P A S S I F		Clôture 30/06/2013 Net	Clôture 31/12/2012 Net	Variation Juin./ 13 - Déc./ 12
I	* CAPITAUX PROPRES (Part du groupe)	635 831	646 608	10 777
	* Capital	224 352	224 352	-
	* Primes	-	-	-
	* Réserve et reports à nouveau consolidés	415 598	414 805	793
	* Résultat net consolidé de l'exercice - Part du Groupe	4 119	7 451	11 570
	* Autres	-	-	-
II	* INTERETS MINORITAIRES	15 668	16 289	621
	* Réserves des minoritaires	14 840	12 958	1 891
	* Résultat net des minoritaires	819	3 331	2 512
III	* PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES	3 640	2 874	766
IV	* DETTES	673 190	741 062	67 872
	* Emprunts et dettes financières	133 836	306 513	172 677
	* Fournisseurs et comptes rattachés	331 681	287 492	44 189
	* Autres dettes et comptes de régularisation	207 673	147 057	60 616
	Total du passif	1 328 329	1 406 833	78 504

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) CONSOLIDE

(en milliers de MAD)

N A T U R E	Clôture 2013 30/06/2013	Clôture 2012 30/06/2012	Variation Juin/ 13 - Juin/ 12
* Chiffre d'affaires	796 787	840 115	43 328
* Autres produits d'exploitation	14 523	65 995	80 508
* Achats consommés	624 355	719 501	95 146
* Charges de personnel	65 595	66 751	1 150
* Autres charges d'exploitation	58 032	58 732	700
* Impôts et taxes	1 807	1 747	60
* Dotations d'exploitation	21 127	24 063	2 936
* Résultat d'exploitation	11 348	35 306	23 958
* Charges et produits financiers	6 816	10 990	4 174
* Résultat courant des entreprises intégrées	4 532	24 316	19 784
* Charges et produits non courants	3 323	1 310	2 013
* Impôts sur les bénéfices courants	5 930	5 072	50
* Impôts sur les bénéfices différés (en consolidation)	1 421	1 709	3 130
* Total impôts sur les résultats	4 509	7 681	3 072
* Résultat net des entreprises intégrées	3 300	15 425	12 125
* Quote-part dans les résultats des entreprises incluses par mise en équivalence	-	-	-
* Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-	-
* Résultat net de l'ensemble consolidé	3 300	15 425	12 125
* Intérêts minoritaires	819	535	284
* Résultat net (Part du groupe)	4 119	14 890	19 009
* Résultat net (part du Groupe) par action	1,84	6,64	6,47

ATTESTATION



89, Rue Chaouia
20900 Casablanca

Aux Actionnaires
NEXANS MAROC S.A
Bd Ahl Loughlam
Route de Tit Mellil
CASABLANCA



35, Rue Aziz Bellal
20900 Casablanca

ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE DE LA SITUATION INTERMEDIAIRE CONSOLIDEE AU 30 JUIN 2013

Nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire du Groupe NEXANS MAROC, comprenant le bilan et le compte de produits et charges consolidés au terme du semestre couvrant la période du 1^{er} janvier 2013 au 30 juin 2013. Cette situation intermédiaire fait ressortir un montant de capitaux propres consolidés totalisant KMAD 651 499, dont une perte nette consolidée de KMAD 3 300.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession au Maroc. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation provisoire des états de synthèse consolidés ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

La société COPREMA (filiale de Nexans Maroc) a fait l'objet d'un contrôle fiscal portant sur les années 2008 à 2010. La société conteste la totalité des redressements notifiés. Aucune provision pour risques n'a été constatée au 30 juin 2013. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de déterminer l'impact éventuel sur les comptes consolidés du Groupe NEXANS MAROC qui pourrait résulter du dénouement de cette situation.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus, et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que les états consolidés, ci-joints, ne donnent pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Groupe NEXANS MAROC arrêtés au 30 juin 2013, conformément aux normes comptables nationales en vigueur.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note relative au périmètre de consolidation et décrivant l'impact de la première consolidation à compter de la clôture de l'exercice 2012 de la filiale SIRMEL Sénégal, dont le capital social est détenu à 51% par la filiale SIRMEL Maroc.

Casablanca, le 18 septembre 2013

Les Commissaires aux comptes

FIDUMAC

 Mohamed Touhali
Associé

PwC Maroc

 Leila Sijelmassi
Associée

PERIMETRE ET PRINCIPES DE CONSOLIDATION AU 30/06/2013

I- PERIMETRE METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION:

Au 30 juin 2013, le périmètre de consolidation de Nexans Maroc est composé de cinq sociétés suivantes, dont pour la première fois la société sous-filiale Sirmel Sénégal :

- Nexans Maroc, société consolidante ;
- Sirmel Maroc, filiale à 83,50%
- Sirmel Sénégal, société de droit sénégalais et filiale de Sirmel Maroc à 51,00% ;
- Toures et Emballages du Maroc (T.E.M.), filiale à 100 % ;
- COPREMA s.a.r.l., société immobilière et filiale à 99,90%.

Ces quatre dernières filiales sont toutes sous contrôle exclusif de Nexans Maroc et leur consolidation a été effectuée directement et par la méthode de l'intégration globale.

La filiale Sirmel Sénégal a été consolidée pour la première fois au cours du deuxième semestre 2012. La contribution de cette dernière au résultat net consolidé du groupe s'est élevée à KMAD 4 167 en 2012. Au 30 juin 2013, la contribution de cette filiale dans le résultat consolidé s'est élevée à KMAD 854.

Exclusifs du périmètre :

Les autres filiales et participations énumérées ci-après, ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation, soit parce que certaines sont en cours de dissolution (le cas des filiales CGMB, MANELERG et CGMS) ou que leurs données comptables (bilan et chiffres d'affaires) ne sont pas assez significatives par rapport aux comptes consolidés de Nexans Maroc (le cas des participations

IMOUKA et les Câbleries du Sénégal) :

- CGMB	(59, 65 %)
- MANELERG.....	(99, 90 %)
- CGMS.....	(99, 99 %)
- IMOUKA.....	(16, 67 %)
- Les Câbleries du Sénégal.....	(18, 60 %)

II- REGLES DE CONSOLIDATION:

• Méthodes d'évaluation et de présentation :

Les comptes individuels des sociétés consolidées sont établis conformément aux dispositions de la loi comptable marocaine en vigueur, n°9/88.

Cependant, les retraitements de consolidation sont effectués d'une part, suivant la méthodologie préconisée par le Conseil National de la Comptabilité, dans son Avis n°5, émis le 26/05/2005, et d'autre part, en cohérence avec certaines règles et choix retenus dans le cadre de la consolidation du Groupe Nexans France.

• Principaux retraitements :

1- Traitement des écarts d'acquisition :

Les écarts d'acquisition négatifs dégagés à fin 2002 pour Sirmel et à fin 2004 pour T.E.M, ont fait l'objet d'un amortissement intégral à la clôture de l'exercice 2005.

Un écart négatif enregistré également en 2006, suite à l'acquisition de nouveaux titres Sirmel, a fait l'objet du même traitement.

Le goodwill dégagé sur les titres de COPREMA à fin 2008 a été intégralement amorti en 2009.

L'impact des réserves cumulées antérieures à 2012 a été enregistré pour sa totalité en résultat non courant de l'exercice.

2 - Retraitement des immobilisations en non-valeurs :

Les charges à répartir sur plusieurs exercices ont été annulées aussi bien au bilan qu'au niveau du poste des dotations aux amortissements du C.P.C.

3- Elimination de la marge brute bénéficiaire sur stock intra-groupe :

Au bilan consolidé, les stocks ont subi une diminution à raison de la marge brute intra-groupe, dont la variation a été enregistrée en Résultat après constatation des impôts différés y afférents.

4 - Provisions réglementées :

Les provisions réglementées à caractère fiscal antérieurement constituées puis totalement reprises, ont fait l'objet de reclassements en réserves de consolidation, avec constatation des impôts différés sur celles qui sont temporairement exonérées de l'impôt sur les sociétés.

5 - Impôts différés :

Les impôts différés sont enregistrés à la fois sur les retraitements de consolidation ayant un impact sur les résultats, ainsi que sur les différences temporaires entre le résultat comptable et le résultat fiscal, constatés au niveau des comptes sociaux individuels.